



Remboursement du compte courant

Par **derooster**, le **29/01/2009** à **14:05**

suite a la cession de parts de la sarl l'aquereur a proposé un reglement mensuel jusqu'en fin année afin de luidonner le temps pour obtenir un crédit pour solder seulement a present sans avoir fait de demande aupres des banque il veut imposer la continuité du reglement mensuel contrairement a notre accord ce qui sans y ajouter les interets mettrait 4 ans pour solder le compte.

Il nest pas dans le besoin question finance comment l'obliger a solder son compte courant comme prévu Merci d'avance pour votre aide